



OUVERTURE DE COMPTE D'UNE SOCIÉTÉ EN FORMATION

COMPTE DE DÉPÔT DE CAPITAL

Je soussigné, nous soussignés (Nom(s) et prénom(s))

.MR.TRAORE.SEYDOU.....

.MR.BAMBA.ALASSANE.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

agissant en qualité de fondateur(s) de la Société en Formation :

Dénomination : .A&S.TRAITEURS.....

Forme : .SAS.....

Capital en Euros : .1000.EUROS.....

Siège social : .37.AVENUE.DU.PRESIDENT.WILSON.93100.MONTREUIL.....

Demande, demandons à la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France, ci-après la Caisse d'Épargne.

L'ouverture d'un compte sur lequel seront enregistrés les versements des souscripteurs, à l'exclusion de toute autre opération, et ce conformément aux dispositions de la Loi du 24 juillet 1966 (Livre deuxième du Nouveau Code de Commerce, art. 210-1 et s.) et du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Ce compte n° ☐ 90000 - ☒ 00600 - ☐ 00092 | 0 | 8 | 0 | 0 | 4 | 4 | 9 | 3 | 9 | 5 | 4 | sera intitulé « **Société en Formation** .A&S.TRAITEURS..... ».

Je joins, nous joignons à la présente à l'appui de cette demande :

- Une copie du projet des statuts certifiée conforme,
- la liste comportant le nom, l'état civil, le domicile des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Le montant du capital social restera bloqué à la Caisse d'Épargne durant les formalités d'inscription de la Société.

Sur présentation du certificat du greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce, les fonds pourront être, soit virés au compte-courant de la Société, soit retirés par le mandataire de cette dernière. Dans la société anonyme, les actions de numéraire sont libérées, lors de la souscription, de la moitié au moins de leur valeur nominale. La libération du surplus doit intervenir dans un délai ne pouvant excéder cinq ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce.





**CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE**

ATTESTATION DE DÉPÔT DE FONDS

La Caisse d'Épargne Ile-de-France atteste que la somme : 1.000 euros

représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs de la forme juridique en formation,

a été déposée, le 11 06 2025, pour la constitution de la société (Nom de la société, et adresse complète) :

A&S TRAITEURS
37 AVENUE DU PRESIDENT WILSON
93100 MONTREUIL

Attestation émise par le représentant de l'agence de Salamata KONTEYE Chargé d'affaires professionnels

Fait à Paris, le 11/06/2025

Signature de la personne habilitée et cachet

CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE
116 rue de Patay
75013 PARIS
Tél. 0171391314 - Fax 0144249087
www.caisse-epargne.fr - RCS 382 900 942





OUVERTURE OFFRE COMPTE DE CAPITAL

TITULAIRE

A&S TRAITEURS ■ Date de création : ■ Adresse : 37 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 93100 MONTREUIL ■ Identifiant client : 757147520 ■ non renseigné

REPRESENTANT LEGAL

M. TRAORE SEYDOU - né le 28-09-1979 à FERKESSEDOUGOU

Contrat entre la CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE et le(s) titulaire(s) désigné(s) aux présentes en date du 11/06/2025.

Le(s) titulaire(s) accepte(nt) de recevoir de la Caisse d'Epargne par courrier électronique des informations notamment commerciales et publicitaires concernant les produits et services de la Caisse d'Epargne, de BPCE, de ses filiales directes et indirectes ou de ses partenaires commerciaux qui, dans ce cadre, pourront avoir accès aux informations qui le(s) concerne(nt).

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

COMPTE DE DEPOT EN CAPITAL

A&S TRAITEURS

Référence du compte : 17515 00600 08004493954 Compte tenu en Euro

RELEVÉ DE COMPTE MENSUEL envoyé à A&S TRAITEURS

MENTIONS SPECIFIQUES

DECLARATION ET ADHESION DU(DES) TITULAIRE(S) CONCERNANT LES SERVICES DIRECT ECUREUIL

Le(s) titulaire(s) et représentant légal s'il y a lieu, s'engage(nt) à faire un usage personnel du dispositif d'accès, par lui(eux)-même(s) ou toute personne qu'il(s) aurait(ent) autorisée, Il(s) s'engage(nt) à ne pas le divulguer sauf aux personnes de leur choix dont il(s) reste(nt) responsable(s).

Protection des données personnelles

Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la Caisse d'Epargne recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel. Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Caisse d'Epargne communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

Démarchage

Le présent contrat entre en vigueur dès signature par les parties.

Si vous avez été démarché(e) en vue de sa souscription ou s'il a été conclu à distance dans les conditions prévues par les articles L 341-1 et suivant du code monétaire et financier, et même si son exécution a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, vous pouvez revenir sur votre engagement. Conformément à l'article L. 341-16 du code monétaire et financier, ce droit de rétractation peut être exercé par dans un délai de quatorze (14) jours calendaires révolus à compter de la conclusion de la présente convention en adressant un courrier recommandé avec avis de réception à la Caisse d'Epargne.

Le modèle de courrier suivant peut-être utilisé :

« Je soussigné (Nom, prénom), demeurant à (Adresse), déclare renoncer au contrat (Références du contrat) que j'ai souscrit le auprès de la Caisse d'Epargne (Coordonnées de la Caisse d'Epargne et de l'agence).

Fait à (Lieu) le (Date) et signature »

ADHESION ET DECLARATION DU TITULAIRE

Le titulaire certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et s'engage à informer immédiatement la CAISSE D'EPARGNE de toute modification dans ces renseignements.

Le titulaire reconnaît avoir reçu un exemplaire du présent document et des Conditions Générales relatives au compte ainsi que les conditions et tarifs des services bancaires de la CAISSE D'EPARGNE.

Le titulaire déclare avoir pris connaissance, lu et compris la "Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel."

Le client déclare accepter les dispositions desdits documents.

Cachet et signature de la CAISSE D'EPARGNE

Votre correspondant

KONTEYE SALAMATA

Signature des Parties

Représentant légal : M. TRAORE SEYDOU